Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 85 (1902)

Vereinsnachrichten: Rapport de la Commission géodésique suisse

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E. Rapport de la Commission géodésique suisse

pour l'exercice de 1901/1902.

La commission géodésique suisse, reconstituée comme il a été dit au rapport de l'année dernière, a fonctionné d'une manière régulière pendant l'exercice écoulé, soit 1901/1902. Elle a eu sa séance annuelle le 19 avril 1902, à Berne, et avait pendant toute l'année traité et résolu un certain nombre de questions par circulation de pièces.

Les travaux géodésiques exécutés sous la direction de la Commission se rattachent à ceux des exercices précédents. Ils comportent:

1. Des mesures de latitude et d'azimuth aux stations d'Arpille sur Martigny, Rosswald et Oberried sur Brieg.

D'après les calculs faits par M. Niethammer, ces mesures donnent les résultats suivants :

	$Latitude \ astronomique.$	Déviations en latitude.
Arpille	46° 4′ 54,″ 10	+ 12," 05
Rosswald	46° 18′ 33,″ 22	— 1," 16
Oberried	$46^{\circ}\ 20'\ 34,''\ 78$	— 18,″ 61
	$Azimuth \ astronomique$	Déviation en azimuth.
Arpille-Dent de M	forcles 21° 24′ 29,″	76 + 12," 96
Rosswald-Spitzho Oberried-Rosswa		,

2. Des mesures d'intensité de la pesanteur au moyen des pendules de Sterneck. M. Niethammer a commencé par des observations aux stations de Bâle et de Zurich, puis aux stations d'Arpille et de Rosswald. Un accident survenu à l'appareil a empêché de faire des déterminations semblables à Oberried.

A l'occasion des opérations de vérifications de l'axe du tunnel du Simplon, en décembre 1901 et à Pâques 1902, il a été fait des observations de pendule aux kilomètres 3,5 et 5,4 du côté Nord.

La campagne de 1902 n'a commencé qu'en juillet, la commission ayant décidé, dans sa séance du 19 avril, d'envoyer M. Niethammer à l'Institut géodésique de Potsdam pour y expérimenter de nouveaux appareils acquis par la commission et étudier les méthodes employées à cet Institut, faisant usage d'une autorisation gracieusement accordée par M. le professeur Helmert, directeur de l'Institut.

Le volume IX des publications de la Commission géodésique Suisse a paru en automne 1901.

Les travaux de nivellement ont continué à être exécutés par le Bureau topographique fédéral, moyennant un subside de notre commission et ensuite d'un programme arrêté avec elle.

Il n'a pas été nivellé de nouvelle lignes, mais en revanche il a été fait des nivellements de contrôle et de reliement avec les pays étrangers qui sont importants.

Ils portent sur les lignes:

- 1. Bienne-Sonceboz-St-Imier.
- 2. Brienz-Grimsel-Glaetsch.
- 3. Lucerne-Meggen.
- 4. St-Blaise-Morat.

Nous remarquons à propos de ces nivellements, que l'ensemble des raccordements avec le nivellement général de la France est actuellement terminé. Il en résulte pour l'altitude du repère de la Pierre à Niton, zéro fondamental du nivellement de la Suisse, la cote 373 m. 6 en s'en tenant au décimètre près.

Les repères des anciens nivellements ont été vérifiés et assurés sur dix lignes, où l'on a établi 319 repères nouveaux.

Le programme des travaux de nivellement pour 1902 a été établi par le Bureau topographique fédéral et approuvé par notre commission.

Lausanne, le 7 juillet 1902.

Le Président de la Commission géodésique suisse :

Colonel Lochmann.